

SPORT

### **Dotation pour les villes de Châteauroux-Déols**

**Le Département de l'Indre apporte son soutien à des Actions sportives, Actions de Jeunesse et d'Éducation Populaire (JEP) et dont le siège social est situé dans la commune de Châteauroux ou de Déols.**

#### **Bénéficiaire**

Le bénéficiaire doit être une association de type loi 1901 et dont le siège social est situé dans la commune de Châteauroux ou de Déols.

#### **Objectif**

Attribution d'une subvention annuelle pour les actions sportives :

- le fonctionnement de votre association,
- l'achat de matériel,
- l'organisation de compétitions,
- l'organisation de manifestation locale,
- l'organisation de stage et de formation,
- l'organisation de randonnée,
- le développement de votre discipline sur le territoire,
- le développement des activités sur le territoire.

Attribution d'une subvention annuelle pour les actions de Jeunesse et d'Éducation Populaire (JEP) :

- le fonctionnement de votre association,
- l'achat de matériel,
- l'organisation de déplacements, formations ou stages,
- le financement des animations,
- l'aménagement et l'entretien du club.

Pièces à fournir :

- Un relevé d'identité bancaire ou postal,
- Un compte rendu d'activités et documents financiers de l'année antérieure,
- Un projet d'activité et budget prévisionnel pour l'année à venir,
- La liste des membres du bureau avec coordonnées et fonction de chaque membre,
- Les statuts à jour (derniers statuts en cours),
- Le compte rendu financier certifié conforme par le Président ou le Trésorier,
- Les éléments comptables du comité

Pour les associations sportives omnisports, chaque section doit impérativement remplir sa fiche spécifique [à télécharger](#) (compte de résultat, budget prévisionnel + renseignements divers).

Le dossier est à déposer jusqu'au 15 octobre 2024.

*Commencer vos démarches sur [mesdemarches36.fr](https://www.indre.fr/fr/dotation-villes-de-chateauroux-deols)*



LE DÉPARTEMENT  
**INDRE**  
EN BERRY

**DÉPARTEMENT DE L'INDRE**

Place de la Victoire et des Alliés CS20639  
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h15 à 12h30 - 13h30 à 17h

02 54 27 34 36